

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 2 mai 1951.-

N° 943 /T.P.

Objet:
Maison Mr Bury.-

Monsieur le Gouverneur,

Monsieur l'Agronome laitier Bury ayant été désigné pour résider à Astrida, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien donner des instructions pour que le service compétent envoie trois lits d'enfant.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,



Monsieur le Gouverneur du
Ruanda-Urundi
à USUMBURA.-

s/couvert de Mr le Résident du Ruanda
à KIGALI.-

